

Avenue Antonin VALLON 26300 BOURG DE PEAGE

Tél.: 04 75 70 30 00 Fax: 04 75 70 80 48

http://www.laparisiere.com

AUTORISATION D'HOSPITALISATION D'UN MINEUR

Attention: En cas d'opération, ce document ne remplace pas le formulaire d'autorisation d'opérer un mineur remis par le praticien. L'admission d'un mineur est prononcée, sauf nécessité, à la demande d'une personne exerçant l'autorité parentale ou de l'autorité judiciaire.

IDENTITÉ DU PATIENT MINEUR	
Nom :	Date de naissance :
IDENTITÉ DU TITULAIRE DE L'AUTORITÉ PARENTALE	TITULAIRE DE L'AUTORITÉ PARENTALE N°2 (Facultatif)
Nom:	Nom:
Nom de naissance:	Nom de naissance :
Prénom:	Prénom:
Date de naissance :	Date de naissance :
Adresse:	Adresse:
\$	
2 · · · 6/0 · 3/2 · · 6/20 · · 3/2 · · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
Téléphone domicile :	Téléphone domicile :
Téléphone portable :	Téléphone portable :
J'atteste de l'exactitude des renseignements fournis.	J'atteste de l'exactitude des renseignements fournis.
Fait le:	Fait le:
À:	À:
Signature:	Signature:

Si le titulaire de l'autorité parentale est éloigné géographiquement, il lui est possible de nous transmettre ce document avec sa signature, accompagné de la photocopie de sa pièce d'identité, **par fax ou voie postale.**

Les parents ou détenteurs de l'autorité parentale s'engagent à s'informer mutuellement de l'hospitalisation de l'enfant et des soins qui lui sont prodigués.

Ce document doit être impérativement signé par le détenteur de l'autorité parentale et remis à l'établissement, au plus tard le jour de l'hospitalisation du patient mineur.

MIEUX INFORMER POUR MIEUX SOIGNER